

Canada. Je regrette que cette grave erreur ait été commise.

Notre pays se peuple rapidement de gens venus de tous les coins de l'univers. Ceux-ci ne sont pas comme nous les descendants des premiers colons et des loyalistes de l'Empire-Uni. Ils ne sont pas comme nous imbus des grands principes qui ont servi de base à la Confédération; ils ne sont pas au courant des circonstances dans lesquelles une poignée de cultivateurs de Québec et de l'Ontario, à l'époque où ces deux provinces étaient presque désertes, se sont tenus aux côtés des soldats anglais, des détachements de l'armée régulière, et ont conservé ce pays à l'Angleterre. Ils ne connaissent pas les triomphes et les prérogatives inviolables qui ont été notre partage sous le régime anglais, ils ne sont pas au fait de toutes ces choses-là. Ils viennent de toutes les parties de l'univers et sont bien accueillis; ils viennent dans cette terre promise, sous l'égide du drapeau anglais, remplir les devoirs de sujets britanniques et jouir de la protection des lois anglaises. Il est regrettable qu'on ait traîné dans le champ clos de la politique une grande question impériale, une question d'une si grande importance nationale, qu'on nous demande de nous soumettre aux volontés de la majorité de la Chambre et d'avilir tout ce qui est sacré dans les institutions parlementaires de la Grande-Bretagne et du Canada à une époque comme celle-ci.

Dans un tel état de choses, c'est une grande calamité nationale que d'exiger que nous venions en aide à l'empire, car nous savons et nous comprenons que nous en faisons partie intégrante. Les devoirs de l'Angleterre sont les nôtres, ses triomphes sont nos triomphes et ses épreuves sont nos épreuves. Personne n'ignore que si une vraie crise éclatait demain, s'il y avait un danger réel, la proposition du premier ministre serait acclamée par la Chambre et d'une extrémité à l'autre du pays. Mais nous ne sommes pas d'accord sur les moyens de parvenir à ce résultat. Nous nous en tenons à la résolution que la Chambre a adoptée il y a trois ans lorsque le Parlement a, d'une commune voix, exprimé l'avis que la création d'une flotte canadienne serait la meilleure solution du problème. Les Australiens ont pris la même attitude et les Néo-Zélandais se préparent à en faire autant. Les plus petites colonies anglaises, les Etats Malais et toutes les populations qui n'ont pas le moyen de se procurer des flottes qui leur appartiennent, contribuent au maintien de la marine anglaise. Examinons cette question avec bienveillance, que des motifs patriotiques règlent notre conduite et occupons-nous de ce problème de manière à procurer des avantages non seulement au Canada, mais à l'empire. La presse anglaise a déjà engagé la discussion sur le sujet. Ses

lecteurs, qui ne sont pas au courant de la situation qui règne ici, auront une fausse idée des sentiments qui animent la population canadienne. Les habitants d'Angleterre seront portés à croire que nous ne sommes pas attachés à l'empire, que nous sommes des récalcitrants, des parasites, pour emprunter le langage dont le ministre des Finances s'est servi l'autre jour, que nous ne voulons pas faire notre devoir. Nul Canadien bien pensant ne refusera de faire ce qui lui semblera être son devoir.

Cependant, nous représentons nos concitoyens. Si nous ne représentons pas la majorité de la nation canadienne, nous en représentons, du moins, la moitié. Avant l'élection, plusieurs partisans du ministère dans la province de Québec voulaient bien soumettre cet important problème au peuple afin de lui fournir l'occasion de rendre son verdict. Si le peuple canadien approuve le projet d'une contribution ou celui d'une marine canadienne, quelle que soit sa décision, le parti libéral de ce pays se soumettra et la Grande-Bretagne recevra l'offrande d'un peuple uni et reconnaissant. Je ne sais si le Parlement adoptera un jour le bill naval, mais s'il l'adopte, celui-ci aura perdu beaucoup de son mérite dans les circonstances. Comment l'Angleterre peut-elle accepter un don qu'on impose à la minorité au moyen de la clôture? Monsieur l'Orateur, j'espère qu'il n'est pas trop tard pour que le premier ministre et ses collègues reviennent sur leur décision.

Le programme naval recevra un jour une solution, mais le règlement actuel restera en vigueur. La députation se renouvellera; il surgira de temps à autre d'importants problèmes qui intéresseront profondément les minorités, des problèmes aussi graves que celui que nous discutons; les droits des minorités seront foulés aux pieds, grâce à l'avis que donnera un ministre de la couronne, et l'opposition d'aujourd'hui et celle de demain seront privées des garanties que donne dans la chambre des communes d'Angleterre l'appel à l'Orateur. Si nous étions des enfants jouant à la balle et privés d'un arbitre, la partie ne pourrait pas avoir lieu, et la minorité privée de la protection de l'Orateur, pourra voir ses droits foulés aux pieds. Le projet qui nous est soumis est une grande chose. J'ai parlé avec impartialité de l'importance que j'attache aux règlements de la Chambre et à cette question de la flotte qui, en somme, est le plus grand de tous les problèmes pour l'Angleterre, car sans flotte, la Grande-Bretagne n'existerait pas, et sans le concours du Canada et des autres possessions anglaises d'outre-mer, il n'y aurait probablement pas d'Angleterre agrandie. Sir Thomas Shaughnessy, ce talentueux Canadien-Irlandais, lors de son débarquement en Angleterre, l'autre jour, n'a pas été lent à se rendre compte de la situation, et